



Brilliant Blue Concentré

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit: Brilliant Blue Concentré

Date de fiche de données de sécurité : Le 17 juin, 2025

L'utilisation de la préparation : Nettoyant pour vitres

Fabricant: Parkside Professional Products Ltd.
4777 Kent Avenue
Niagara Falls, Ontario
L2H 1J5

Numéro de téléphone d'urgence : Téléphone d'urgence : 905-358-8364

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble d'urgence :
OSHA / WHMIS 2015 Dangers
Classification de la substance ou du mélange
SGH- US / Canadien classification:
SGH Dangers
 Liquide Inflammable Catégorie 3 H226
 Irritant pour les yeux Catégorie 2A H319
Éléments d'étiquetage
SGH étiquetage
Pictogrammes de danger (SGH) :



Mention d'avertissement (SGH): Avertissement

Déclarations de danger (SGH) :

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H319 : Provoque une grave irritation des yeux.

Conseils de prudence (SGH) :

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes - Ne pas fumer.

P233 : Conserver le récipient bien fermé.

P240 : Conteneur de sol / de liaison

P241 : Utiliser un équipement électrique / de ventilation / éclairage à l'épreuve des explosions.

P243 : Prenez toutes les mesures de précaution contre les décharges statiques.

P261 : Évitez de respirer le brouillard ou la vapeur.

Date : Le 17 juin, 2025

SDS: Parkside Professional Products Ltd. Brilliant Blue Concentré



Brilliant Blue Concentré

P262 : Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

P271 : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien ventilée.

P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / protection des yeux / du visage.

Déclarations de réponse (SGH) :

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer le rinçage. Consulter un médecin.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Description chimique : Mélange chimique

Nom chimique	N° CAS	% en poids	Classification
2-Propanol	67-63-0	7-13	Liquides Inflammables Catégorie 2 - H225 Toxicité Aiguë Catégorie 5 (Orale) - H303 Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 2A - H319
Isopropylidène glycol	100-79-8	1-5	Liquides Inflammables Catégorie 4 - H227 Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 2A - H319

4. PREMIERS SOINS

Inhalation:	Emmener à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Retirer contacts. Rincer à l'eau pendant au moins 20 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Répétez si nécessaire. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Bien laver la peau exposée avec du savon et de l'eau. Enlever tout vêtement contaminé et laver avant de le réutiliser.
Ingestion:	Laver la bouche avec de l'eau. Boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire par le personnel médical. Ne jamais rien donner à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.
Notes au médecin:	Traitement fondé sur le jugement du médecin traitant.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés:	Inondation avec de l'eau pour l'agent extincteur. CO2, produit chimique sec, mousse résistant aux alcools
Agents extincteurs inappropriés:	Aucun connu.
Risques particuliers :	La décomposition dégage des gaz irritants thermiques.
Équipement de sécurité spécial:	Un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection.
Incendie et explosion :	Inflammable. Pas un risque d'explosion.
Autres informations :	Garder les contenants et entourant cool avec de l'eau pulvérisée.



Brilliant Blue Concentré

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs.

Pour les non-secouristes

Équipement protecteur : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI).

Procédures d'urgence : Évacuer les personnels inutiles.

Pour le personnel d'urgence

Équipement protecteur : Équipé nettoyage équipe une protection adéquate.

Procédures d'urgence : Ventiler la zone.

Précautions environnementales

Empêcher la pénétration dans les égouts et les eaux publiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir les déversements avec des digues pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les ruisseaux.

Méthodes de nettoyage : Éliminez les déversements immédiatement en balayant et en éliminant les déchets en toute sécurité.

Référence à d'autres sections : Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Veiller à une bonne ventilation / aspiration du poste de travail.

Empêcher la formation de brouillard.

Eviter les projections ou de pulvériser dans des espaces clos.

Informations sur le feu et des explosions :

Gardez le dispositif de protection respiratoire disponible.

Aucune mesure particulière requise.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Stockage : Acides, comburants, les agents réducteurs.

Exigences concernant les lieux et conteneurs :

Conserver dans un endroit frais.

Évitez le stockage près de la chaleur extrême, des sources d'inflammation ou des flammes nues.

Information sur le stockage dans une installation de stockage commun :

Conserver à l'écart des denrées alimentaires.

Pour en savoir plus sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Conserver les emballages dans un endroit bien ventilé.

Garder le contenant hermétiquement fermé.

Utilisation spécifique de fin (s) : Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire : Utilisez extraction ou une ventilation de dilution.

Protection des mains : Gants résistant aux produits chimiques.



Brilliant Blue Concentré

Protection des yeux : Lunettes de sécurité ou écran facial complet.
Protection de la peau : Utilisez des vêtements imperméables pour le corps.
Hygiène de travail : Prenez des précautions habituelles lors de la manipulation. Les travailleurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

Directives d'exposition :

2-Propanol : ACGIH TLV (États-Unis, 3/2012) TWA : 200 ppm 8 heures.
 STEL : 400 ppm 15 minutes.
 NIOSH REL (États-Unis, 1/2013) TWA : 400 ppm 10 heures.
 TWA : 980 mg / m³ 10 heures.
 STEL : 500 ppm 15 minutes.
 STEL : 1225 mg / m³ 15 minutes.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Odeur	Typique.
Apparence	Claire	Seuil olfactif	Pas de données disponibles
Couleur	Bleu foncé	Remarques /	
Propriété	Valeurs	Méthode	
pH	9.5-10.5	Aucun connu	
Point de fusion / congélation	Pas de données disponibles	Aucun connu	
Point d'ébullition / Plage	Pas de données disponibles	Aucun connu	
Point de rupture	39 C estimate.	Aucun connu	
Taux d'évaporation	Similaire	Aucun connu	
Inflammabilité (solide, gaz)	Inflammable	Aucun connu	
Limite d'inflammabilité dans l'air :			
Limite supérieure	Pas de données disponibles	Aucun connu	
Limite inférieure	Pas de données disponibles	Aucun connu	
Pression de vapeur	Pas de données disponibles	Aucun connu	
Densité de vapeur	Pas de données disponibles	Aucun connu	
Densité	0.98-1.00		
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau.	Aucun connu	
Solubilité Autres Solvants	Pas de données disponibles	Aucun connu	
Coefficient de partage n-octanol / eau	Pas de données disponibles	Aucun connu	
La température d'auto-inflammation	Pas de données disponibles	Aucun connu	
Température de décomposition	Pas de données disponibles	Aucun connu	
Viscosité cinématique	Pas de données disponibles	Aucun connu	
Viscosité dynamique	Pas de données disponibles	Aucun connu	



Brilliant Blue Concentré

Propriétés explosives	Pas de données disponibles	Aucun connu
Propriétés oxydantes	Pas de données disponibles	Aucun connu

Autres propriétés

Point de ramollissement	Pas de données disponibles
Teneur en COV%	9.65% w/w
La taille des particules	Pas de données disponibles
Distribution de taille de particule	Pas de données disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).
Décomposition / conditions thermiques à éviter :	Pas de décomposition de stockage et de manipulation conformes.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Températures extrêmement élevées ou basses. Évitez la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres sources d'inflammation.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone (CO, CO ₂).
Matières à éviter	Réducteurs, acides forts.
Polymérisation hasardeuse	N'arrivera pas

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif en cas d'ingestion.

Valeurs déterminantes pour la classification DL / CL50 :

2-Propanol N ° CAS 67-63-0:

DL50 (Oral, Rat): 5045 mg / kg

DL50 (Dermique, Lapin) : 12870 mg/kg

LC50 (Inhalation, Rat) : 73 mg/1/4 heure

Sur la peau : Causes du séchage de la peau.

Sur les yeux : Provoque de la douleur et des rougeurs.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Parfum classé comme sensibilisant cutané.

Informations toxicologiques complémentaires :

Cancérogénicité : Nom chimique Aucun

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité :	Non classé
Persistance et dégradabilité :	Non disponible
Potentiel de bioaccumulation :	Non disponible



Brilliant Blue Concentré

La mobilité dans le sol :	Non disponible
Autres effets indésirables :	Aucun connu.
Autres informations :	Tous les composants organiques de ce produit sont facilement biodégradables.

13. ÉLIMINATION

Recommandations relatives à l'élimination des déchets : Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Ecologie - Matériaux de déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD Canadienne (route et rail) : Matériel Réglementé : (Quantité limitée Quantité de 5 litres ou moins peut être expédiée)

Nom D'expédition : Liquide inflammable, N.O.S.

Contient : Alcool Isopropylique

Classe de Risque : 3

Numéro D'identification : UN 1993

Groupe D'emballage : III



Département Américain des Transports (DOT) : Matériel Réglementé : (Quantité limitée Quantité de 5 litres ou moins peut être expédiée)

Nom D'expédition : Liquide inflammable, N.O.S.

Contient : Alcool Isopropylique

Classe de Risque : 3

Numéro D'identification : UN 1993

Groupe D'emballage : III



Transport Maritime (IMO) : Matériel Réglementé : (Quantité limitée Quantité de 5 litres ou moins peut être expédiée)

Nom D'expédition : Liquide inflammable, N.O.S.

Contient : Alcool Isopropylique



Brilliant Blue Concentré

Classe de Risque : 3
Numéro D'identification : UN 1993
Groupe D'emballage : III



Transport Aérien (IATA) : Matériel Réglementé : (Quantité limitée Quantité de 5 litres ou moins peut être expédiée)
Nom D'expédition : Liquide inflammable, N.O.S.
Contient : Alcool Isopropylique
Classe de Risque : 3
Numéro D'identification : UN 1993
Groupe D'emballage : III



15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Santé et sécurité au travail Règlement :

OSHA & SIMDUT : Fiche préparée conformément à la Hazard Communication Standard (CFR 29 1910.1200) et les règlements du SIMDUT (Règlement sur les produits contrôlés en vertu de la Loi sur les produits dangereux).

Inventaires Internationales :

TSCA	Conformes
DSL/NDL	Conformes
EINECS/ELINCS	Conformes
ENCS	Conformes
IECSC	Conformes
KECL	-
PICCS	Conformes
AICS	Conformes

Légende

Date : Le 17 juin ,2025

SDS: Parkside Professional Products Ltd. Brilliant Blue Concentré



Brilliant Blue Concentré

TSCA - Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exclus de la liste des États-Unis. Loi sur le contrôle des substances toxiques Article 8 (b) de l'inventaire.

DSL/NDSL -Liste intérieure des substances / Liste extérieure des substances

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes / Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Japon existantes et nouvelles substances chimiques

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Substances chimiques existantes et évaluées coréenne

PICCS - Inventaire philippin des produits et substances chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements des États américains

California Proposition 65

Ce produit ne contient aucune proposition 65 produits chimiques.

HMIS III Note :

Santé : 2 Risque

Inflammabilité : 2 Risque

Physique : 0 Risque Minimal

Protection personnelle : B

SDS US (SGH Hazcom 2012 et SIMDUT 2015)

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par : Parkside Professional Products Ltd.
4777 Kent Avenue
Niagara Falls, Ontario
L2H 1J5
905-358-8364

Date d'émission : Le 2 août, 2017

Date de révision : Le 17 juin, 2025

Notes de révision : Modifications à la formule. Mises à jour des sections 2, 3, 9 et 14.

Avertissement :

Le fabricant garantit que ce produit est conforme à sa spécification standard lorsqu'il est utilisé selon la direction. Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Cependant, nous ne supposons pas l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques



Brilliant Blue Concentré

soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité